Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	20 francs.
Six Mois.	10 »
Trois Mois.	5 »
Départem. non limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces.	la ligne.	0,30
Réclames.	—	0,60
Faits-divers.	—	1,20
Chronique locale.	—	3,50

Étrennes aux Expulsés

M. Bennion, de Tourcoing 300 »
Mme Emilie Wallaert 50 »
M. et Mme Gaudin 10 »
Deux amies 2 »

Les souscriptions sont reçues, à **LILLE**, chez :

Mme Huet-Wattinne, 9, rue des Jardins.
Mme Gustave Théry, 17, square Dutilleul.
Mme Jean Bernard, 7, rue de Courtrai.
Mme Binauld-Taffin, 27, rue des Stations.
Mme Verley-Bollaert, 9, boulevard de la Liberté.
Mme Emile Wallaert, 66, boulevard de la Liberté.
Mme André Vandame, 56, rue Saint-Gabriel.

A ARMENTIÈRES :
Mme Clarisse Verley.

A CAMBRAI :
Mme Alphonse Duverger, boulevard de la Liberté et place aux Bois, 27.

A DOUAI :
Mme Léon Meurice, rue des Blancs-Mouchons.

A DUNKERQUE :
Mme Carlos Bernard, rue du Sud.

A HAUBOURDIN :
Mme Célestin Cordonnier.

A HAZEBROUCK :
Mlle Bieswal.

A ROUBAIX :
Mme Armand Masson, 53, rue Neuve.
Mme Huet Wallaert, 1, rue du Manège.
Mme Valentin Decorter, 63, boulevard de Paris.

A TOURCOING :
Mme Charles Théry, rue de Tournai.
Mme Paul Wattinne, 10, place St-Jacques.

A VALENCIENNES :
Mme Maurice Delame, 17, rue des Feuions.

En avant pour 1905 !

L'année 1904, qui avait commencé par l'accentuation d'une politique de persécution et de violences, se termine dans les ignominies de la délation.

Exécutions gouvernementales, spoliations légales, attentats judiciaires et cambriolages officiels ont constitué quotidiennement, si l'on peut parler ainsi, le plat du jour.

Enivrée d'arrogance et de puissance, la Maçonnerie poursuit, avec un acharnement inlassable, son plan de déchristianisation et prétend courber la France sous la cravache des vengeances et des représailles.

Dénoncée, combattue comme elle ne le fut jamais, loin de s'intimider et de se dissimuler, la secte se redresse en plein combat. Elle approuve hardiment la corruption et la délation : elle couvre les délateurs.

Tous les hommes d'honneur s'indignent et protestent : les Loges et le ministère répondent aux flétrissures par de nouvelles atteintes et des menaces plus insolentes.

La folie de la destruction emporte les francs-mouchards : armée, marine, magistrature, université, ils ont saccagé tous les domaines.

— Oui, l'heure est mauvaise pour la liberté, la justice et la religion, et si nous jetons un coup d'œil sur l'année qui disparaît, nous ne trouvons que des sujets de tristesse et de deuil.

Mais à quoi bon récriminer sur le passé ? A quoi sert de lever les bras au ciel, en gémissant sur les malheurs des temps ?

Besogne facile, mais parfaitement inutile !

Le passé, il faut y penser sans doute pour le réparer ; mais c'est l'avenir surtout qu'il faut regarder en face, pour le préparer meilleur.

Or, seize mois à peine nous séparent des élections générales ; l'heure est venue, pour tous ceux qui sont animés par un sincère amour de la liberté, de relever la tête et de fourbir leurs armes pour la prochaine bataille.

Assez longtemps nous avons subi le fait accompli, assez longtemps nous nous sommes effacés devant les lois iniques et nous avons reculé devant la force mise au service de la tyrannie ; il n'est que temps d'organiser la résistance à l'oppression.

Il faut que, dans seize mois, le parti des bons Français soit prêt dans son programme nettement formulé, prêt dans sa tactique habilement tracée, prêt dans son organisation solidement constituée, prêt aussi, dans sa direction de chefs ayant conscience de leur responsabilité et foi dans leur œuvre.

Cette année 1905 peut et doit être la période féconde de cette préparation nécessaire, et nous faisons appel à tous ceux qui comprennent la grande pitié de ce peuple de France, ont le désir de lui rendre la liberté et la justice.

L'action, nous demandons qu'on la pratique, sous toutes ses formes : action électorale, action populaire, propagande par la presse, par les tracts, par les conférences, par l'influence personnelle et l'organisation de groupes.

Allons au peuple, en nous tenant toujours sur le terrain strictement légal : point de manifestations bruyantes et sans portée, point de ces sursauts éphémères, point de ces bouffées d'indignation sans lendemain, qui ne tardent pas à se dégonfler dans l'atonie de la lassitude et du découragement.

Mais un travail rationnel, sérieux et persévérant ; mais un mouvement méthodique bien conduit, sagement et fortement organisé, ayant un centre et un moteur.

— Or, cette organisation n'est plus à créer, elle existe, et mieux : elle fonctionne avec son chef, ses cadres et son armée, c'est l'Action Libérale Populaire, il suffit d'y adhérer.

Il faut que cette association qui, déjà, est une force et qui demain sera une puissance, étende ses ramifications partout.

Il faut que dans toutes les localités, un comité se forme, qui fasse connaître l'œuvre, provoque les adhésions et récolte les cotisations.

A cette œuvre, presque tous les citoyens, sans distinction de situation, peuvent collaborer efficacement dans la sphère de leur action et de leurs relations quotidiennes.

Que personne ne reste à l'écart, mais que chacun généreusement donne à l'Action Libérale le temps, le labeur, l'influence, l'argent dont il peut disposer et le talent que Dieu lui a départi.

Voilà l'œuvre de l'année 1905 : œuvre à laquelle il faut s'appliquer, non dans quelque temps, mais demain ou plutôt aujourd'hui même ; car le temps presse et plus tard il serait trop tard.

Aux moyens humains, ne négligeons pas d'ajouter les moyens surnaturels, qui rendront notre action plus efficace et mettront plus d'espérance au cœur des combattants.

Tout fait prévoir que cette année 1905 éteindra, sur le sol français, bien des foyers de prière qui arrêtent encore les vengeances divines ; nous devrons tâcher d'y suppléer par nos supplications et nos sacrifices.

Sans doute, nos ennemis disposent de troupes innombrables, d'un armement prodigieux et l'armée des croyants semble réservée d'avance à l'écrasement : gardons toujours, gardons quand même une confiance invincible.

Dieu ne peut-il pas, s'il lui plaît, décupler le modeste effort du soldat qui combat pour sa cause et, avec le caillou du jeune David, trouer le front du géant Goliath.

A. R. T.

Le Calendrier de la « Croix »

L'Administration de la « Croix », de Paris, nous informe qu'il est impossible de faire une troisième édition du **Calendrier pour 1905**, *la seconde étant depuis longtemps épuisée.*

Donc, il nous est **matériellement impossible** *de servir toutes les commandes qui nous sont parvenues après le 10 décembre.*

Nous profitons de ce contre-temps pour rappeler à nos comités et vendeurs, que, chaque année, nous leur envoyons, dès le mois de septembre, un bulletin de commande pour les almanachs et calendriers. Le plus sûr moyen d'être servi sera, l'an prochain, de nous retourner immédiatement ce bulletin.

Il nous reste quelques almanachs de la « Croix du Nord » à 0,10 ; nous les céderons à 0,05 à nos comités et vendeurs qui, n'ayant pas de calendriers, voudront néanmoins offrir quelque chose à leurs lecteurs.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Ruffin, curé de Bellignies, est transféré à Verchain-Maugré.

STÉNOGRAPHIE

M. le chanoine Duployé, curé de Sinceny (Aisne), a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de St-Louis, pour sa méthode sténographique.

SYNDICAT DES PHARMACIENS DU NORD

La séance générale annuelle du Syndicat des Pharmaciens du Nord a eu lieu le jeudi 29 décembre, sous la présidence d'honneur de M. Girard, professeur de pharmacie à l'Université de Lille.

Le mandat de M. Deschodt, président, étant expiré, il a été procédé à une élection nouvelle et le bureau du Syndicat se trouve composé comme il suit :

M. L. Decramer, président ;
M. Decrème vice-président ;
M. Baratto, vice-président ;
M. le Dr Louis, secrétaire-général ;
M. Valentin, secrétaire-adjoint ;
M. Meenehoode, trésorier ;
M. Bouville, archiviste.

Un grand banquet confraternel eut lieu à l'issue de l'assemblée générale dans les salons du « Grand Hôtel », auquel assistaient une quarantaine de pharmaciens et M. Massart, avocat-conseil du syndicat. Plusieurs toasts furent prononcés par MM. Deschodt, Decremer, Massart, etc. Ce fut une véritable fête de famille où n'a cessé de régner la plus franche cordialité.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Les récompenses suivantes sont décernées pour actes de courage aux personnes dont les noms suivent :

Méd. bronze. — M. Désiré Burette, ouvrier aux forges et aciéries d'Anzin.

Mention honorable. — MM. Detrain Jules et Layne Pierre, ouvriers aux forges et aciéries d'Anzin ; Edm. Lecocq, chef d'équipe des postes et télégraphes à Rosendaël ; Pagnier, menuisier à Bachant ; Léon Lebueron, sapeur-pompier à Lille ; Léon Burgeat, mineur à Douai.

Lettres de félicitations. — MM. Emile Cadron, ouvrier aux forges et aciéries d'Anzin ; Georges Boucert, camionneur Crespin ; Philippe Lecomte, négociant Hellemmes-Lille ; Ernest Telhaye, employé à l'abattoir de St-Amand-les-Eaux ; Charlemagne Lamour, batelier à Cambrai ; Désiré Vandersaphile, cantonnier à Roncq ; Jean Bagès, chef de bataillon au 127e.

LÉGION D'HONNEUR

Aux nominations dans la Légion d'honneur que nous avons données hier, il faut ajouter les suivantes intéressant notre région :

Sont promus commandeur : MM. les généraux Gérard Pinnemnière, commandant le génie de la 1re section ; Rouvray, commandant la 1re division de cavalerie.

Infanterie. — Au grade de chevalier : MM. Biguet et Franchet d'Esperey, capitaines au 8e ; Bouchet, capitaine au 110e ; Petitjean, capitaine au 145e.

Cavalerie. — M. Toussaint, capitaine au 4e cuirassiers.

Artillerie. — MM. d'Houdain, capitaine, officier d'ordonnance du général commandant l'artillerie du 1er corps ; Flabaut, capitaine au 1er bataillon, à Dunkerque ; Robin, capitaine au 27e.

Train des équipages. — M. Cousin, capitaine au 1er escadron.

Intendance. — M. Liénard, sous intendant à Saint-Omer.

Signalons encore, en dehors de notre région, les promotions au grade de commandeur, de MM. les généraux Cherouvrier, gouverneur de la Corse ; Ryckebusch, commandant la 53e brigade d'infanterie.

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire est conférée aux militaires dont les noms suivent :

Infanterie. — M. Rollet, adjudant au 33e, MM. Bauchot et Gommeaux, adjudants au 84e ; M. Henry, adjudant au 110e ; Lamotte, adjudant au 127e ; Legrandidier, adjudant au 145e.

Section des secrétaires d'état-major et du recrutement. — M. Martin, adjudant à la 1re section.

Cavalerie. — M. Cadière, adjudant-trompette-major au 4e cuirassiers ; M. Deneuville, adjudant au 21e dragons.

Gendarmerie. — MM. Maerten, Cacheux, Arnould, Réant, Bonnet, Gaugnet, maréchaux des-logis ; Beun, brigadier à la 1re légion.

Artillerie. — M. Lefebvre, adjudant au 15e régiment ; Gauvin, ouvrier d'état de 2e classe à l'atelier de construction de Douai.

Canonniers sédentaires. — Au titre de l'armée territoriale : M. Louis, musicien.

Corps des douanes. — M. Trigot, sergent au 1er bataillon bis, 1re compagnie, brigadier des douanes à Roubaix.

MARINE

Parmi les promotions au grade de lieutenant de vaisseau, nous remarquons celle d'un de nos concitoyens, M. Wakeroie, de Cassel, actuellement enseigne de vaisseau, attaché au port de Cherbourg.

NORD-TOURISTE

Les membres de notre association régionale de tourisme sont informés qu'à partir du 1er janvier le siège social et les bureaux du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord de la France, section automobile seront transférés *rue de la Gare, 4*, (Grand-Place, à Roubaix (téléphone 805) dans un superbe local où non seulement les sociétaires mais aussi les touristes, cyclistes et automobilistes étrangers, de passage dans notre région trouveront toujours avec le meilleur accueil tous les renseignements dont ils auraient besoin, les bureaux étant ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 7 h. du soir.

Il est rappelé aux membres du Nord-Touriste que c'est à cette nouvelle adresse qu'ils devront verser ou adresser le montant de la cotisation annuelle pour 1905 (5 francs), en échange de laquelle ils recevront immédiatement la nouvelle carte d'identité, seule valable à partir du 1er janvier, pour leur procurer l'entrée en franchise des bicyclettes en Belgique et une assurance contre les accidents de bicyclettes.

LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE DU NORD

L'assemblée générale constitutive de la L. V. N. a eu lieu avec succès au siège social, 2, boulevard Gambetta, à Roubaix. De nombreux sociétaires étaient présents et après lecture les statuts ont été adoptés.

Le comité central a été ainsi désigné : Président M. Théo Callens, vice-présidents MM. R. Blairwart et Dupireur, trésorier M. Loquet, secrétaire M. J. Dessauvagee, secrétaire-adjoint M. Touzé, archiviste M. Th. Desmarchelier, commissaires MM. Ginlous, Maes, Aeman, D'Hallluin, Bhiron, Verschaeve, Dumont, Frappée, Petit.

Un modèle d'insigne a été adopté et il a été décidé en terminant que tous les sociétaires inscrits avant le 1er janvier 1905 auraient le titre de membres fondateurs et recevraient immédiatement contre paiement de la cotisation annuelle de cinquante centimes (en argent ou en timbres-poste) la carte d'identité du millésime de 1905 et procurant l'entrée au caveau de la franchise des bicyclettes en Belgique.

La Catastrophe de La Chapelle

Mort de M. le docteur Auclair

L'état de M. le docteur Auclair s'est aggravé dans la nuit de jeudi après s'être légèrement amélioré dans la journée.

Une fièvre intense s'était emparée du blessé dont la faiblesse augmentait à chaque instant.

Dans la matinée de vendredi, une consultation eut lieu entre MM. les docteurs Poirier, Cunéo et Lepage. Devant la gravité de la situation, l'intervention chirurgicale fut décidée dans l'après-midi.

A deux heures, le blessé fut transporté vers la salle d'opération. Au moment où il y arrivait, M. le docteur Auclair rendait le dernier soupir.

La mort du médecin roubaisien porte à 14 le nombre des victimes de la catastrophe.

La nouvelle de cette mort, vite répandue hier soir, a causé à Roubaix une profonde émotion, car le défunt compta de nombreuses sympathies.

Originaire de la Bourgogne, et ancien interne des hôpitaux de Paris, M. le docteur Auclair était venu s'installer comme chirurgien à Roubaix, il y a quatre ans environ, et il avait immédiatement pris une place très honorable parmi ses confrères. Un avenir brillant s'ouvrait devant lui.

M. le docteur Auclair était âgé de 37 ans. Il avait épousé, il y a deux ans, Mlle Blondel, fille de M. le docteur Blondel, de Raismes.

A sa jeune veuve, si cruellement éprouvée, et à la famille de M. Auclair, nous exprimons la part bien vive que nous prenons à leur douleur et nous demandons à nos lecteurs une prière pour l'âme du défunt.

Les funérailles de M. Paul Dupuy
A ROSENDAEL

Les funérailles de M. Paul Dupuy, l'une des victimes de la catastrophe de La Chapelle, à Paris, ont été célébrées hier vendredi, à dix heures du matin, à Rosendaël.

M. Pannier, agent de police, oncle du défunt conduisait le deuil. Dans l'assistance on remarquait M. James, directeur de la Compagnie Royale Asturienne à Dunkerque, dont le jeune défunt était l'employé ; M. Lecœuvre, directeur des usines d'Auby ; M. Bigotte, agent de la même société à Lille ; MM. Guillemain, inspecteur principal au chemin de fer du Nord, spécialement délégué ; Grasset de Langeac, inspecteur divisionnaire ; L'Hermite, chef de gare, plus une délégation d'une trentaine d'employés de la Compagnie du Nord.

Parmi les autres notabilités, citons MM. MM. Félix Coquelle, maire de Rosendaël ; Van Capelle, adjoint ; Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque ; une délégation des douanes sédentaires ; MM. Leroy, courtier maritime, etc.

M. Dawynd portait la croix, et MM. Deck, président du B. C. D., Leureite, Damas et Millecamp tenaient les coins du poêle.

M. le curé de Rosendaël donna l'absoute, et, au cimetière, M. James, patron du défunt, s'exprima ainsi devant la tombe :

Mesdames, Messieurs, L'épouvantable catastrophe qui a semé la douleur et le deuil dans de trop nombreuses familles, a fait chez nous une victime qui nous est chère : Paul Dupuy. Ce malheureux garçon, parti vendredi pour passer à Paris les fêtes de Noël, ne devait hélas ! nous revenir que pour être conduit à sa dernière demeure.

C'est le cœur rempli d'une bien douloureuse émotion que je m'approche de cette tombe pour adresser au nom de la Compagnie Royale Asturienne, un suprême adieu à son employé regretté, qui lui est enlevé, à la fleur de l'âge, dans des circonstances empreintes d'une horrible fatalité.

Attaché à notre Compagnie depuis 12 années, Dupuy avait su, par ses qualités essentielles, conquérir l'estime de ses chefs ; il était, en effet, un travailleur consciencieux, et mettait son intelligence à l'accomplissement de son devoir tout entier et à la sauvegarde des intérêts qui lui étaient confiés.

Son caractère droit et ouvert lui avait certainement acquis l'amitié de ses camarades et de tous ceux qui l'ont connu, et, je suis convaincu qu'il ne laisse parmi eux que des regrets très profonds.

Fils affectueux, il entourait sa défunte mère de soins dévoués, d'attentions délicates ; et ce fut pour notre regretté défunt une bien cruelle épreuve que celle qu'il eut à traverser lorsque, ayant conduit sa mère malade à Paris où elle devait entrer en traitement, elle expirait presque soudainement entre ses bras, à peine arrivée à destination.

Puissent les nombreux témoignages de réelle sympathie qui sont offerts à sa famille, à ses intimes amis et à tous ceux qui ont connu notre cher Dupuy, apporter un adoucissement à la douleur, aux regrets, que leur ont fait éprouver une séparation aussi soudaine et aussi cruelle.

Mon cher Dupuy, je vous dis : Adieu !

Profondément touchée par ces paroles, la foule se retira très émue en songeant à ce malheureux garçon qui quitta son bureau plein de vaillance et de santé, et dont une cruelle destinée avait voulu qu'on n'en ramenât plus qu'une masse affreusement mutilée.

GAZETTE du NORD

— Nous apprenons, avec un vif regret, la mort, à **LILLE**, de **Mlle Gabrielle Bernard**, pieusement décédée, jeudi, à l'âge de 59 ans.

Cette mort ne met pas seulement en deuil une des plus chrétiennes et des plus considérables familles de la région, elle atteint aussi les pauvres et les œuvres, particulièrement celles de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, qui perdent en cette grande chrétienne une bienfaitrice généreuse et dévouée.

Les funérailles auront lieu lundi, 2 janvier, à onze heures, en l'église de la Madeleine, à Lille, et l'inhumation se fera à Santes, au caveau de la famille Bernard.

— Les funérailles de **M. Hector Hourdeau** ont eu lieu, lundi, à **THUN-SAINT-AMAND** ; le défunt faisait partie du Conseil de fabrique depuis 60 ans, il en était le Président depuis 20 ans.

Une nombreuse assistance avait tenu à accompagner sa dépouille mortelle en priant pour le repos de son âme.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés. Le premier par M. Dupuis, secrétaire du Conseil de fabrique :

Avant de laisser fermer cette tombe, j'ai le devoir de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil de Fabrique et d'exprimer la douleur profonde que nous cause la mort de notre vénéré président, Hector Hourdeau.

Je n'ai pas à vous dire les vertus de cet homme de bien qui, pendant sa longue carrière, fut partout et toujours le défenseur de toutes les bonnes œuvres, mais comme membre du Conseil de fabrique, je dois ici proclamer hautement qu'il n'a pas été moins soucieux des intérêts de la Fabrique que des siens personnels.

Il était le plus ancien des marguilliers, remplissant ces fonctions depuis 60 ans ; l'estime dont il jouissait l'avait fait élire président depuis 20 ans, et, comme tel, il se fit toujours remarquer parmi nous par son jugement droit et sûr, et sa vieille expérience aidant, il nous a rendu les plus signalés services ; nous étions heureux de recevoir ses avis et de profiter de ses sages conseils.

Mais c'est surtout dans sa vie intime que ceux qui l'ont connu de près ont pu apprécier ses grandes qualités. Il savait que tout ce qu'il possédait il le devait à Dieu et c'est pourquoi il demeura toujours un chrétien attaché à ses convictions religieuses ; aussi nous avons la douce espérance qu'il a reçu bon accueil du grand Maître qu'il a si souvent invoqué, qu'il a si fidèlement servi sur la terre et dont il n'a jamais rougi devant les hommes.

Pour nous, membres du Conseil de Fabrique, nous voulons, avant que sa tombe se referme, lui dire un dernier au revoir, et lui promettre de continuer à suivre la voie qu'il nous a si bien tracée, et de rester toujours comme lui dans nos principes chrétiens. N'en rougissons surtout jamais, et le Dieu tant méconnu de nos jours, mais qui n'en existe pas moins, envers et contre tous, saura bien un jour nous récompenser des quelques sacrifices que certaines circonstances nous auront imposés.

Au revoir, cher président.

Le second discours a été lu par M. Jules Delquignies, membre du Conseil de fabrique :

C'est au nom des membres du Conseil de fabrique et sous l'étreinte d'une profonde et douloureuse émotion que je prends la parole sur cette tombe où va reposer la dépouille mortelle de M. Hector Hourdeau afin d'adresser un dernier et suprême adieu à notre cher président.

Une voix plus éloquente que la mienne aurait pu vous retracer la vie de cet homme de bien, qu'il me suffise de vous dire qu'il s'est montré pendant toute sa vie un catholique convaincu, entièrement dévoué à son pays natal et à sa religion. Sa droiture, l'élévation de ses sentiments, sa piété solide et constante le désignèrent pour faire partie du Conseil de Fabrique dont il ne tarda pas à être nommé président. Pendant plus de dix-sept années, il remplit cette délicate fonction avec un esprit de bonté, de conciliation, qui ont fait l'admiration de tous ceux qui ont été en rapport avec lui.

A notre époque de divisions et de luttes sociales il sut mettre en pratique le beau précepte divin « Aimons-nous les uns les autres ».

Son inaltérable bonté, sa charité inépuisable, s'étendaient à tous et le grand nombre de malheureux secourus par lui peut témoigner de l'importance de ses bienfaits.

Et ce cher Hector Hourdeau disparaît à 87 ans, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu, chargé des bonnes œuvres dont il a déjà reçu la récompense.

Puisse cette suprême espérance adoucir l'amertume de nos regrets et consoler ses parents et ses nombreux amis.

Adieu, cher et vénéré président ; au revoir dans l'éternité.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

UNE MORT IMPRÉVUE

Un ouvrier blessé légèrement au pied. — Suites graves. — Les causes du décès.

Le 11 décembre, un ouvrier emballeur de la filature Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies, à Roubaix, Louis Jourez, 27 ans, ayant heurté du pied une lourde caisse, se fit une contusion sans gravité au gros orteil droit.

M. le docteur Picquet, appelé pour lui donner des soins, jugea bénigne la blessure et prescrivit à l'ouvrier six jours de repos en lui ordonnant d'appliquer de l'eau blanche sur l'orteil. Louis Jourez fut soigné à son domicile, rue du Pile, cour Dubamel, et, bientôt, il se crut guéri.

C'est ainsi que, le 17 décembre, le blessé déclara à la Compagnie d'assurances intéressée, qu'il se remettrait au travail le lundi 19. Mais ce jour-là, il ressentit des douleurs au genou droit, qui enfla démesurément. M. le docteur Picquet concevant des doutes sur la nature de cette affection, pria un de ses confrères d'aller visiter son malade, mais ce praticien se récusa.

Sollicité, à son tour, M. le docteur Lepers se rendit auprès de Louis Jourez, le mercredi 21 décembre ; il constata un gonflement œdémateux du genou droit avec empâtement de toute la région et ordonna d'appliquer sur la partie malade de l'onguent mercuriel belladoné.

M. le docteur Lepers revint voir son malade samedi dernier ; il le trouva en très bon état et enchanté du traitement qui lui avait été ordonné. Craignant, toutefois, que le mercure ne produisît quelque accident, comme cela arrive assez fréquemment, il demanda au patient s'il ne ressentait aucune douleur dans la bouche. Louis Jourez répondit affirmativement.

Le praticien ordonna alors au malade de supprimer l'emploi de l'onguent, de laver le genou et de l'envelopper seulement d'ouate et de bande de toile. Il partit en disant qu'il reviendrait le mardi suivant.

Mais le lundi matin, M. le docteur Lepers fut appelé auprès de Louis Jourez qui souffrait davantage. Il ne put s'y rendre, devant partir immédiatement à Gand. Il demanda par téléphone à M. le docteur Picquet d'aller le voir à sa place. Puis, ne croyant pas le malade sérieusement atteint, l'ayant laissé, le samedi, en bon état, il décida d'accord avec son confrère qu'il irait le visiter lui-même le lendemain mardi.

Sur ces entrefaites, l'état de Louis Jourez s'était aggravé. C'est ce qui décida la famille à appeler M. le docteur Dupré. Ce praticien visita le malade. Le mardi, M. le docteur Delecœuillerie fut appelé à son tour. Une demi-heure plus tard, M. le docteur Lepers arrivait et était consulté.

M. le docteur Delecœuillerie constata une diarrhée sanguinolente et ordonna la médication d'usage en pareil cas. Il revint voir le malade mercredi et ne le trouva pas en sérieux danger. Aussi fut-il fort étonné quand on vint l'appeler, jeudi après-midi, vers deux heures, lui disant que Louis Jourez était à toute extrémité. Lorsque le médecin arriva, il était trop tard, le moribond venait de succomber.

Quelles sont les causes de la mort ? La famille n'hésite pas à l'attribuer à une intoxication mercurielle. Les médecins sont beaucoup plus réservés et déclarent que, seule, l'autopsie pourra établir la véritable cause du décès. Elle sera faite très probablement soit à la requête de la famille, soit à la requête de la Compagnie d'assurances.

L'assassinat de Dunkerque

L'un des assassins, Swaerswaeger, a été conduit chez le juge d'instruction hier vendredi, à 4 h. 1/2.

Les passants stationnent devant le Palais de Justice, qui crié : « A l'eau ! à mort l'assassin ! »

Swaerswaeger a crié en flamand : « Je vous méprise, tas de canailles ! » et a disparu entre les agents en haussant les épaules.

Van den Bogaert, le second assassin, est inculpé d'un autre assassinat commis à Louvain (Belgique). Le parquet informe.

VIOLENT INCENDIE A ESCAUDAIN

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté hier, vendredi, vers midi, à Escaudain, chez M. Geiter, entrepreneur de peinture, meubles et papiers peints.

L'immeuble occupé par M. Geiter, en façade sur la rue de la Station, est loué, à droite, par un sentier assez étroit qui le sépare de l'estaminet Dupont. Il comprend, au rez-de-chaussée, un magasin de meubles, papiers peints, etc., suivi d'une salle à manger et d'une vérandah, le tout surmonté d'un étage et d'un grenier ; une petite cour sépare l'habitation de l'atelier de peinture, qui se trouve au fond.

C'est dans le magasin que s'est déclaré l'incendie par l'explosion d'un bidon de benzine que portait un ouvrier de l'établissement se rendant à son travail.

Le feu prend immédiatement de fortes proportions : la grande glace de la vitrine se brise en mille pièces, établissant ainsi un courant d'air très violent à travers toute la maison. Grâce à cette circonstance, aidé par la tempête qui sévissait en ce moment, l'incendie atteint une intensité folle, dévorant tout sur son passage, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire, la maison ne formait plus qu'un immense brasier.

Les secours

s'organisent promptement. Il y avait grand danger pour les maisons voisines, et, en particulier, il y avait lieu de craindre l'envahissement du feu dans l'atelier de peinture, rempli de matières très inflammables et explosives, ainsi que d'une grande quantité de carbure de calcium ; le gazogène à acétylène pouvait exploser et amener une catastrophe épouvantable.

Grâce à la promptitude des secours, et au dévouement de la population, de graves accidents purent être évités. La pompe de la commune, amenée de suite sur les lieux, déversa des torrents d'eau sur le brasier ; puis arrivèrent successivement les pompes des fosses d'Audiffred-Pasquier et de Rœux, dont le jet puissant parvint à éteindre l'incendie. A 1 h. moins le 1/4, on était maître du feu.

Il y a lieu de féliciter les pompiers d'Escaudain comme ceux des fosses de la Compagnie des Mines d'Anzin de la rapidité des secours : sans leur promptitude, tout le quartier aurait flambé, par suite des rafales de vent qui activaient l'incendie.

Les dégâts

sont très importants et atteignent de 25.000 à 30.000 francs. Il y a assurance pour l'immeuble comme pour le mobilier. Il faut y ajouter d'autres dégâts pour les voisins qui s'empressaient de déménager leur mobilier, par crainte de la propagation de l'incendie.

FEUILLETON N° 21

Cœurs de Héros

(Garcia Moreno et ses amis)

Par ROBERT DE BOSUR et PONS D'ORTHO

Il fallait substituer un gouvernement à celui qu'on venait de mettre à bas. Dans ce but, Olivarès et ses amis convoquèrent pour le lendemain, au palais de l'Université, tous les notables de Quito.

« Quel va être le résultat de cette réunion ? se demandait Taillade avec une légère inquiétude. Les notables vont-ils sanctionner par leur vote le pronunciamento d'Olivarès ? Toute surprise est possible dans un pays livré à un tel désordre. Et si elle a lieu, nous sommes tous rudement compromis ».

La réunion des notables décida de constituer un triumvirat provisoire. On recueillit tout de suite les voix. Taillade suivit avec anxiété les opérations du vote. Quels noms sortiraient de l'urne ? Si c'était ceux de trois amis de Roblez, lui et Olivarès paieraient cher leur assaut de la caserne.

Heureusement le nom de Garcia Moreno fut proclamé le premier.

L'assemblée applaudit à tout rompre et Taillade poussa un gros soupir de satisfaction.

A Garcia Moreno on adjoignit Carrion et Gomez de la Torre. Le triumvirat fut ainsi constitué.

Le vote terminé, Olivarès s'adressa à l'assemblée.

— Seigneurs, dit il aux notables, après le choix que vous venez de faire, il est nécessaire de nous préparer à la lutte à outrance contre les troupes d'Urbina et de Roblez. Or j'estime que pour que notre résistance soit efficace, la présence de Garcia Moreno devient nécessaire au milieu de nous. Il convient donc de rechercher les moyens de lui faire parvenir au Pérou la nouvelle du soulèvement de Quito et de l'avertir de rentrer au plus tôt. Il sera difficile, je le sais, de trouver un messager sûr pour cette périlleuse mission de confiance, mais...

— S'il ces messieurs y consentent, interrompit vivement Taillade en se levant, en sera moi. Mieux que personne je peux aller et venir dans le pays sans éveiller les soupçons. En ma qualité d'ingénieur et à cause des travaux de chilo, je me déplace si souvent que personne n'y prend garde. Si l'assemblée me confie cette mission, je lui donne l'assurance que je la remplirai avec zèle et fidélité.

Une triple salve d'applaudissements accueillit cette proposition spontanée.

— Nous acceptons ! Nous acceptons ! s'écrièrent les notables en se précipitant pour serrer la main du français. Allez et soyez notre interprète auprès de Garcia Moreno.

A la sortir de la réunion, Olivarès rejoignit Taillade.

— Oh ! que je suis content de votre généreuse proposition, mon cher Ferdinand ! Avec vous nous sommes certains du succès, mais il ne faut pas oublier que vous allez courir bien des dangers. Si vous tombiez aux mains de Roblez, Dieu sait ce qui arriverait ! Aussi je vous donne mon domestique José, un indien d'une fidélité à toute épreuve. Il connaît à merveille tous les chemins de l'Equateur. Vous en aurez peut-être besoin pour dépister les soldats qu'on enverra à vos trousses.

— Accepté ! répondit Taillade. José me sera d'un grand secours.

L'ingénieur partit accompagné des félicitations et des craintes de tous ses amis et surtout de celles de dona Mercédès.

La première partie de son voyage, de Quito à Guayaquil, et de Guayaquil au Pérou par mer s'accomplit sans difficulté.

En revoyant Taillade, Garcia Moreno manifesta sa surprise.

— Votre présence ici, s'écrie-t-il tout inquiet m'annonce de graves événements. Que s'est-il passé ? Ah ! Parlez ! Parlez vite.

En deux mots le français le mit au courant du pronunciamento de Quito.

— Vos compatriotes vous réclament, ajouta-t-il. Ils ont besoin de vous. Et moi, je viens vous chercher.

— Partons ! répliqua vivement Garcia Moreno. Mais, au fait, vous êtes venu par Guayaquil et ne pouvons revenir par cette ville : j'y serai certainement reconnu, arrêté et emprisonné.

— Il ne faut pas courir ce risque. N'y a-t-il pas un autre chemin que celui de Guayaquil pour rentrer à Quito ?

Garcia Moreno réfléchit un instant. Puis il reprit :

— Si ! Il y en a un : le chemin de l'intérieur. Mais il est long, pénible et dangereux. Nous aurons des centaines et des centaines de kilomètres à faire, des montagnes et des plaines immenses à traverser, des villes ennemies à éviter. Que sais-je ? Nous serons obligés de marcher par les forêts, les déserts et les sentiers détournés. Mais qu'importe ? Nous n'avons pas le choix. En route donc !

Escortés par José qui leur servait de guide, Garcia Moreno et Taillade prirent sans retard la route de l'intérieur. A marches forcées ils s'en vinrent à dos de mulets par les défilés des montagnes vers la frontière de l'Equateur.

Ils éprouvèrent toutes sortes de fatigues et d'embarras dans ces solitudes dépeuplées où un soleil de plomb les brûlait sans relâche. Exposés à chaque instant à mourir de soif, de faim ou d'insolation, ne sachant ce qu'ils devieudraient si par malheur ils s'égaraient, ils supportaient courageusement les nombreuses privations auxquelles ils étaient soumis.

La plupart du temps ils couchaient à la belle étoile ou à l'abri de quelque rocher.

Ils avaient fait ainsi une bonne partie du chemin. Dans une halte, José s'était écarté à quelque distance pour chercher l'herbe nécessaire aux mulets. Taillade et Garcia Moreno prenaient un peu de repos. Soudain un cri déchirant les réveilla.

Ils se précipitèrent vers l'endroit d'où avait jailli cet appel désespéré et virent l'indien, les yeux égarés, la figure convulsée, se débattre par terre.

— Qu'es-tu, José ? s'écrièrent en se penchant les deux hommes terrifiés.

Le malheureux poussa un cri inarticulé. Son corps sursauta dans une souffrance atroce.

— Que faire ? Que faire, mon Dieu ? demanda Garcia Moreno en essayant de soulever la tête de l'indien.

— Ah ! voyez ! s'écria Taillade en montrant avec effroi à son compagnon la jambe de José où apparaissaient des gouttelettes de sang.

Une grosse vipère noire s'en déroulait lentement. Elle rampa vers un rocher voisin. Le français ne lui laissa pas le temps de disparaître ; il se précipite sur elle et, d'un coup de fouet, il partagea en deux l'horrible bête.

Pendant ce temps Garcia Moreno essayait d'apporter un soulagement au blessé. Il arracha vivement quelques touffes d'une plante aromatique qui se trouvait à sa portée, en mâcha les feuilles entre ses dents et les plaça en compresse sur la jambe de José.

Mais le venin avait déjà pénétré dans le sang ; l'enflure augmentait à vue d'œil. L'indien continuait à se tordre dans des convulsions horribles.

Enfin, un dernier sursaut le raidit dans un effort suprême. Il retomba mort.

— Comment allons-nous faire maintenant ? interrogea Taillade. C'était ce pauvre José qui nous guidait dans le désert. A nous deux hélas ! nous ne sommes plus capables de trouver notre route.

Nous ne pouvons cependant nous laisser misérablement périr de faim dans ces solitudes, au moment où les patriotes de Quito nous appellent à leur tête. Que le ciel nous vienne en aide !

« Et Mercédès ! pensa l'ingénieur, le cœur étreint d'angoisse. Oh ! je veux la revoir. Ce désert ne me servira pas de tombeau. Non ! Non ! »

— Allons ! secouons ces tristes pensées, mon ami, reprit Garcia Moreno. Mais avant de repartir, rendons les honneurs funèbres à notre malheureux domestique.

Les deux compagnons soulevèrent le cadavre de José et le portèrent sous des rochers voisins. Ils l'y cachèrent et